

**Session Plénière du 15 octobre 2020**

**20.03.05 – Mobilisation pour l’insertion et l’emploi des jeunes**

**Intervention de Philippe LECOQ**

Monsieur le Président, Chers collègues,

Le contexte particulier de la pandémie, grave et durable qui impacte particulièrement l’emploi des jeunes, exige une relance graduelle de notre économie en tenant compte des nouvelles exigences sanitaires.

Cette mobilisation doit répondre aux inquiétudes grandissantes d’une frange de plus en plus vulnérable de la jeunesse vis-à-vis du système de formation actuel en sachant qu’ils sont 700 000 à arriver sur le marché chaque année.

Malgré ce cahier de mesures limité à nos compétences, l’impact des défaillances et des délocalisations d’un grand nombre d’entreprises sur l’emploi des jeunes reste rarement évoqué. Bien que la Région n’ait malheureusement pas les moyens d’empêcher ce fléau, elle doit jouer pleinement son rôle au titre du développement économique et de l’accompagnement des nouveaux arrivants sur le marché du travail.

Ainsi, le parrainage pour l’emploi peut faciliter l’insertion professionnelle d’un grand nombre de jeunes car l’entreprise en tant que telle reste à leurs yeux un monde difficile d’accès.

Je rappelle que dans certaines professions, le diplôme reste une exigence légale permettant d’évaluer la capacité du jeune à remplir les fonctions qui lui seraient proposées en cas d’embauche.

Les différentes mesures évoquées sous le nom de Combo parfait, mesure régionale (rebound) afin de booster l’employabilité des jeunes, démontre à quel point il est nécessaire d’aller plus loin dans la mise en place de nouveaux outils de relance.

On aurait pu intégrer à ces mesures deux nécessités :

- Celle d'encadrer par un consultant spécialisé dans l'insertion professionnelle qui vous guide à identifier les sociétés qui pourraient être intéressées par votre profil.
- Celle d'être suivi une fois un travail obtenu afin de sécuriser votre insertion professionnelle. Mieux informer pour mieux former.

Citant le secteur de l'hôtellerie et de la restauration et prenant l'exemple des émissions de télé-réalité culinaire, ces reportages nous emmènent à la rencontre d'une véritable vocation, bien plus que d'un métier. Bien que parfois sujettes à la controverse, ces émissions contribuent au partage des expériences et participent à l'apprentissage des publics.

Ainsi, il doit ainsi probablement manquer un paragraphe au sujet de l'orientation et de l'attrait suscité par **ces métiers**, parce qu'il est incompréhensible que, dans notre beau pays, dans notre région, riche dans tant de domaines, qu'un nombre accru d'entreprises, de TPE et autres peinent à recruter des jeunes dans tous les secteurs liés au tourisme.

Un dernier mot avant de conclure M. le Président, je comprends que ce dossier soit l'une de vos priorités car il serait inadmissible de laisser la jeunesse sombrer dans la pauvreté.

J'aurais seulement aimé que les élus intègrent ce groupe de travail régional et je n'ose imaginer que ce projet de mobilisation puisse trouver sa raison dans le calendrier électoral plus que dans une démarche significative.

Je vous remercie.